

des taxes brutes perçues au Canada aux municipalités, il est clair que nous avons effectivement besoin, et de façon très pressante, d'une aide fédérale sous forme de programmes comme celui-ci.

Je crois que la Saskatchewan mérite beaucoup plus peut-être ce genre d'assistance que les provinces de l'Atlantique. Si l'on considère le revenu de notre province, on peut, je crois, réfuter l'assertion du ministre. Les habitants de la Saskatchewan ont un revenu très stationnaire, vu qu'en 1944, environ 90 p. 100 d'entre eux dépendaient directement ou indirectement de l'agriculture pour vivre. Tous les honorables députés savent sans doute que le revenu du cultivateur des Prairies a considérablement fluctué au cours des années.

Je signalerai que, selon certaines données assez dignes de foi, le revenu agricole est tombé, en décembre, de \$1,090 en 1956 au creux sans précédent de \$550 pour 1957. Ce revenu agricole par tête, en Saskatchewan, est une des raisons pour lesquelles nous avons le droit de réclamer un assouplissement de la mesure, de façon à pouvoir y inclure toutes les provinces. A mon avis, si le revenu dans les provinces Maritimes n'est pas satisfaisant, il est plus stable que dans la province de Saskatchewan, d'où je viens.

Une autre raison qui m'est venue à l'esprit: c'est que nous avons certains problèmes très graves dans notre province. Notre population est très clairsemée et se répartit sur un très vaste territoire. Les habitants vivent sur de vastes terres, dans des régions peu peuplées. Il faut, par conséquent, de longues lignes de transport ou de transmission, pour faire parvenir le courant dans toutes les parties de la province. Un autre argument en faveur de notre droit à quelque aide de ce genre, serait que nos gisements de houille d'où nous pourrions tirer de l'énergie thermique sont situés à l'extrême sud de la province, tandis que nos ressources hydrauliques se trouvent surtout dans la partie nord, et que nos régions les plus densément peuplées sont plus ou moins au centre. On voit donc que cet état de choses nécessite des réseaux de courant très étendus si l'on veut alimenter toute la population.

J'aimerais maintenant exposer la situation de ma circonscription. Je suis fier de représenter la circonscription de Moose-Mountain. Je crois pouvoir dire sans me vanter qu'elle renferme la région virtuellement la plus riche du Canada en fait de ressources naturelles. Nos gisements de charbon sont, sauf erreur, les plus vastes que l'on connaisse au monde. De fait, ma circonscription fournit environ 16 à 20 p. 100 de tout le charbon extrait au Canada et nous y avons des approvisionnements récupérables d'environ 13 milliards de tonnes. Nous avons assez de

ressources en charbon pour satisfaire aux besoins actuels de notre province en matière d'énergie pendant deux à trois mille ans, au rythme actuel d'utilisation. Nous pouvons donc approvisionner en énergie bon marché la région d'où je viens, et l'on expédie également du charbon provenant des mines régionales de Bienfait à d'autres parties de notre province et au Manitoba.

Je ne veux pas exposer la situation qui existe au Manitoba, mais je crois comprendre que cette province utilise presque à la limite ses aménagements hydro-électriques du Sud, que l'on construit une usine à Winnipeg et une autre à Brandon où l'on utilisera une forte quantité de lignite provenant de Bienfait. Cela a aussi beaucoup d'importance pour nous. En outre, le Manitoba sera désavantagé, je crois, s'il ne peut jouir d'aide financière en vertu d'un bill de ce genre.

Tous les députés savent, je pense, que dans la province de la Saskatchewan la production de l'énergie électrique est complètement étatisée et qu'en 1944 le gouvernement provincial a pris à son compte les lignes privées existantes. Depuis, le gouvernement provincial fournit l'énergie à la population des villes, grandes et petites, sous le régime de la régie publique, ce qui, je n'ai pas à le dire, est conforme aux exigences du bill à l'étude. Je suis heureux de dire que nous sommes présentement à aménager à Estevan, toujours en régie publique, une centrale thermique de 40 millions de dollars. Cette centrale consommera beaucoup de charbon. D'ici 1965, elle produira environ 75,000 kilowatts d'électricité, utilisant environ un million de tonnes de houille brune par année. C'est une question extrêmement importante pour mes commettants et pour ma province.

La production d'électricité par des centrales thermiques rivalise certainement avec l'énergie hydro-électrique ou tout autre genre d'énergie. On est d'avis en Saskatchewan que, d'ici 1965, quand la centrale d'Estevan fonctionnera à plein rendement, elle produira de l'électricité au prix d'environ 4/10 de cent par kilowatt.

La Saskatchewan est le pivot des provinces centrales du Canada et, bien qu'elle ne compte pas à l'heure actuelle de grande concentration d'habitants, un grand avenir lui est promis. Sa situation géographique au centre du Canada justifie une attitude progressiste à l'égard de la mise en valeur des ressources et de l'établissement d'industries de transformation.

Ma circonscription a le double avantage de renfermer de nouvelles entreprises pétrolières. Le champ pétrolifère peut-être le plus considérable de l'Amérique du Nord se trouve dans ma circonscription, où l'on compte à l'heure actuelle environ 700 puits de pétrole